

LA QUESTION SARCASTIQUE EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Marie-Claude Séguin
Université d'Ottawa

1 Introduction et définition

Au cours des deux dernières décennies, le sarcasme a joui d'une popularité croissante dans le parler usuel des Québécois. Les humoristes, prônant jadis l'absurdité, sont devenus de grands adeptes du sarcasme sous toutes ses formes, entraînant le public à sa suite. Popularisé par l'humoriste François Pérusse depuis le début des années 1990, le phénomène de la question sarcastique témoigne de cet héritage culturel. Afin de situer le lecteur, voici deux instances de question sarcastique:

- (1) Conversation entre un vendeur de guitares et un client éventuel :
Vendeur : « (...) c'est parce qu'on a un spécial. Si vous achetez un étui pour aller avec la guitare, on vous donne une méthode. »
Client : « C't'un beau cadeau, ça. *Ça prend une méthode pour mettre une guitare dans un étui?* »
(Transcrit librement de Pérusse (1992:piste 2))
- (2) Interlocuteur : « À la lumière de cette entrevue, je n'avais plus qu'un seul but, c'était de retrousser mes manches et pis faire d'la bonne chanson. J'peux dire que j'ai atteint une partie de mon but. »
Locuteur : « *T'as réussi à retrousser tes manches?* »
(Transcrit librement de Pérusse (1994:piste 4))

Comme on peut le constater, il s'agit d'un sarcasme qui se présente un peu à la manière d'une question rhétorique, c'est-à-dire qu'il consiste à poser une question qui tient plus de l'assertion que de l'interrogation. En tant que tel, sa fonction discursive est de fournir à l'interlocuteur de l'information au sujet de l'attitude du locuteur, qui n'attend certainement pas de réponse à sa question. À l'instar des autres manifestations sarcastiques, le message véhiculé par la question sarcastique est à prédominance moqueuse et ridiculisante; d'ailleurs, il n'est pas rare d'y retrouver des composantes de raillerie, de caricature peu flatteuse ou d'humour plutôt caustique.

L'intérêt particulier de la question sarcastique est son originalité du point de vue phonologique. En effet, à la différence des autres formes de sarcasme, qui présentent des contours intonatifs variables ou lexicalisés (Haiman 1998; Séguin 2004), la question sarcastique se démarque par un contour intonatif stable et plus subtil qui se prête à l'analyse phonologique.

* Cette recherche a bénéficié du support financier du Conseil de recherches en sciences humaines (bourse de doctorat) et de l'Université d'Ottawa (bourse d'excellence). Merci à Julie Proulx pour les discussions enrichissantes.

Par ailleurs, l'étude de la question sarcastique permet de répliquer aux travaux traitant des énoncés figuratifs, qui considèrent généralement le sarcasme en tant que résidu conceptuel de l'ironie (par exemple Attardo 2000, 2001; De Groot et al. 1995; Kreuz et Glucksberg 1989; Lee et Katz 1998). Dans le présent travail, la question sarcastique n'est pas considérée ironique, puisque aucune d'antithèse n'est impliquée. Par ailleurs, certains prétendent que l'intonation sarcastique ne contribue pas au processus de traitement linguistique, puisqu'il existerait toujours des indices contextuels susceptibles de désambiguïser les énoncés figuratifs (Demorest et al. 1984; Gibbs et O'Brien 1991); or, il sera démontré que les indices de désambiguïstation de la question sarcastique sont internes et tributaires de son intonation particulière. Finalement, on fait généralement libre usage de l'expression « ton de voix sarcastique » (par exemple Cutler 1974), mais peu sont enclins à le définir en termes linguistiques ou scientifiques. On tend plutôt à assigner à l'intonation sarcastique un ensemble de traits hétéroclites qui tiennent plus du paralinguistique que du linguistique et à lui associer des émotions définies arbitrairement, comme le mépris ou le dégoût; l'étude de la question sarcastique dans un cadre linguistique vient contrecarrer ces allégations.

Le but de ce travail est d'explorer la grammaticalisation de la question sarcastique en présentant une analyse phonologique de son intonation. De plus, puisqu'elle permet d'ajouter un deuxième niveau de signification à une proposition et qu'il y a manifestation transmission d'une attitude de la part du locuteur, la possibilité d'une modalité « sarcastive » sera discutée.

La présentation des arguments se fera comme suit. En deuxième section, le corpus et la méthode seront brièvement exposés. La troisième section présentera les résultats de l'analyse phonétique, alors que la quatrième offrira une analyse phonologique en deux temps; d'une part, il sera question des clichés mélodiques tels que proposés par Ladd (1978, 1996) et d'autre part, d'une analyse métrique-autosegmentale suivant Jun et Fougeron (2000). Finalement, la cinquième section abordera les répercussions linguistiques de la grammaticalisation du contour intonatif de la question sarcastique : l'attitude et la modalité seront discutées en relation avec les travaux de Haiman (1995, 1998).

2. Le corpus et la méthode

2.1 Le corpus

Le phénomène de la question sarcastique s'est répandu dans le parler familier des québécois par le biais des capsules radiophoniques de l'humoriste François Pérusse. Nées au début des années 1990 sur les ondes de CKOI à Montréal, les « Deux minutes du peuple » sont des sketches diffusés partout au Québec à tous les matins de semaine sur le réseau Énergie. Étant donné leur succès, elles ont été endisquées. Toutes les instances de question sarcastique recueillies pour cette étude proviennent de *L'album du peuple*, tomes 1-6 (1991-2003) et du tome *Pirate* (2002). Le choix du corpus Pérusse se justifie en raison de la richesse des occurrences de questions sarcastiques qu'il comporte. Ce choix est d'autant plus justifié que les humoristes constituent généralement un excellent miroir de la

communauté linguistique, puisqu'ils utilisent un parler familier dans le but de rendre le public confortable et ainsi se faire adopter de lui.

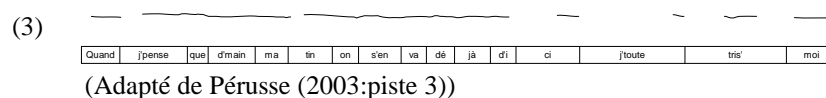
2.2 La méthode

À l'aide du logiciel Praat (Boersma et Weenink 1992-2006), 59 instances de questions sarcastiques ont été extraites de leur dialogue. Praat a ensuite généré un contour intonatif (une courbe de fréquence fondamentale) pour chacune d'entre elles. Un découpage syllabique systématique a complété le processus afin de dégager le patron intonatif des énoncés.

3. Résultats de l'analyse phonétique

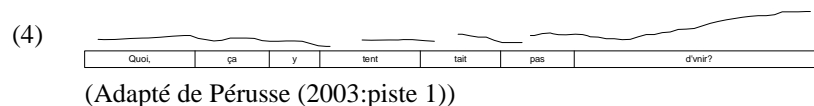
À l'analyse phonétique, il semble que la question sarcastique comporte des éléments que l'on associe à la fois à une intonation que l'on pourrait qualifier de typiquement sarcastique, ainsi que des éléments qui tiennent du contour intonatif interrogatif simple en français.

Par exemple, on reconnaît facilement à certains types de sarcasme une intonation très monotone, où il y a peu ou pas de variation de la fréquence fondamentale, comme en témoigne cet exemple tiré du corpus Pérusse :



Le locuteur cité dans cet exemple est désireux quitter l'endroit où il se trouve et il choisit d'utiliser une intonation monotone dans le but de déclencher une interprétation figurative. Il utilise un sarcasme ironique où l'implicatum ne correspond pas au dictum : le locuteur ne sera pas triste de s'en aller.


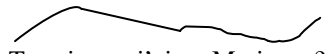
De la même manière, on retrouve dans le contour intonatif de la question sarcastique peu ou pas de variation de la fréquence fondamentale et ce, jusqu'en toute fin d'énoncé :



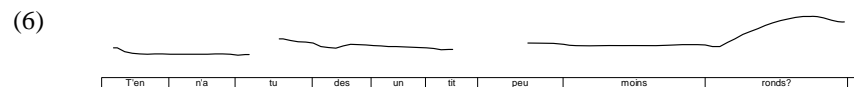
Cette manifestation du monotone dans le contour intonatif de la question sarcastique se traduit donc par un plateau haut ou mi-haut qui se perpétue jusqu'en dernière syllabe.

D'autre part, l'intonation ascendante en fin d'énoncé est un dispositif interrogatif bien connu en français, comme le démontrent ces graphiques adaptés de Post (2002:585) :



- b.  J'ai vu Marianne?
- c.  Tu sais que j'ai vu Marianne?

Dans le cas de la question sarcastique, il semble que cette ascendance de la fréquence fondamentale en fin d'énoncé est tempérée par le monotone qui la précède. En conséquence, on n'observe qu'une très faible montée de la fréquence fondamentale sur la toute dernière syllabe, tel qu'observé dans l'exemple (4) ci-haut. Cette montée est optionnellement suivie d'une très courte descente vers le milieu du registre du locuteur, comme en témoigne l'exemple ci-bas :



(adapté de Pérusse (1992:piste 2))

Pour résumer sommairement, on peut décrire l'intonation de la question sarcastique ainsi : elle est composée d'un plateau haut ou mi-haut jusqu'en toute fin d'énoncé et d'une faible montée de la fréquence fondamentale sur la dernière syllabe, qui est parfois suivie d'une courte descente.

4. Analyse phonologique

Dans cette section, deux analyses seront présentées. La première, celle des clichés mélodiques, est une analyse qui est généralement proposée pour l'étude des contours intonatifs dits «stylistiques». Cependant, il sera dégagé de cette section que les clichés ne s'avèrent pas suffisants pour rendre compte du comportement phonologique de la question sarcastique. En conséquence, cette analyse sera rejetée en faveur d'une analyse métrique-autosegmentale d'après le modèle de Jun et Fougeron (2000).

4.1 Les clichés mélodiques

Ladd (1978, 1996:136-139) et Fónagy et al. (1983) proposent une théorie qui permet d'opérationnaliser phonologiquement certains contours intonatifs moins usuels, comme ceux que l'on retrouve dans les clichés mélodiques. Ceux-ci sont des contours intonatifs qui ont la propriété d'avoir leur signification propre, une signification qui est absolument non-équivoque. C'est pourquoi on les désigne parfois sous l'appellation d'idéophones (Lieberman 1975) ou d'intonations lexicales.

Un exemple commun de cliché mélodique est celui étudié par Fónagy et al. (1983), qui examinent le cliché enfantin « nananère »; il s'agit d'une mélodie connue de tous et qui invoque incontestablement la raillerie. Ladd (1978,

(10) Toujours à un locuteur qui en a trop mis :

e!	mis!
r	
g n	Tu n'a pas assez--
e	

Il semble donc que le cliché mélodique associé à ce type de sarcasme ne peut s'apposer qu'à des monosyllabes dont le contenu lexical est vide de sens.

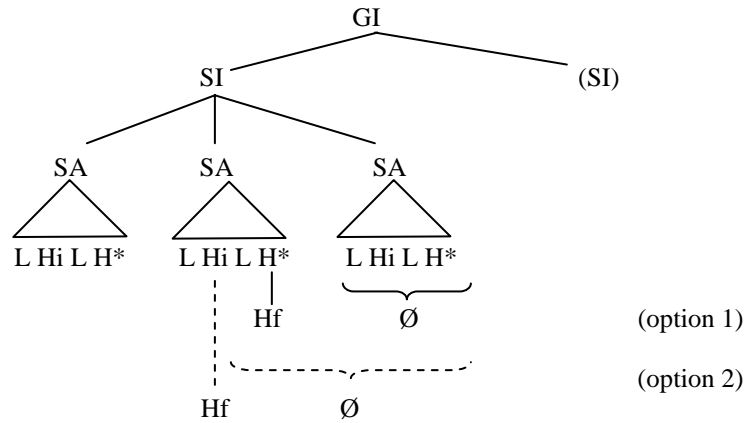
Or, il est indéniable que la question sarcastique se manifeste sous des formes beaucoup plus complexes; le corpus contient entre autres des instances de questions sarcastiques exprimées avec des phrases coordonnées et des phrases incisives. La phonologie de son contour intonatif devra donc être en mesure de rendre compte des instances où le contour peut se superposer à la phrase entière, nonobstant le nombre de syllabes ou le contenu lexical. Les clichés mélodiques expliquent quelques occurrences de sarcasme et en tant que tels, il constituent un bon point de départ, ne serait-ce que pour indiquer qu'ils ne suffisent pas à expliquer l'ensemble des manifestations sarcastiques en français québécois. La prochaine section propose un modèle qui permet de rendre compte du comportement phonologique de la question sarcastique.

4.2 L'analyse autosegmentale-métrique

Lors d'une étude antérieure (Séguin 2005), trois modèles métriques-autosegmentaux de l'intonation du français ont été examinés en relation avec la question sarcastique: celui de Hirst & Di Cristo (1984; Di Cristo 1998), celui de Post (2002) et celui de Jun et Fougeron (2000). Après une analyse dont les détails dépassent le cadre du présent travail, ce dernier modèle a été retenu en considération du fait qu'il s'est avéré le plus avantageux pour l'analyse d'intonations qui ne partagent pas les caractéristiques des intonations plus usuelles, comme celles des phrases déclaratives ou interrogatives.

Le modèle de Jun et Fougeron (2000) est un modèle où il y a représentation des tons fréquentiels sur trois paliers: le syntagme accentuel (SA), le syntagme intermédiaire (SI) et le groupe intonatif (GI). L'intérêt de ce modèle particulier se trouve dans la présence du SI qui permet d'encoder dans la grammaire les variations stylistiques. Dans leur analyse, Jun et Fougeron utilisent ce palier pour constituer la représentation des phrases où apparaît un élément de relief ('focus'), c'est-à-dire là où un mot est mis en relief par l'accentuation. Plus spécifiquement, elles ont déterminé qu'après la syllabe accentuée du mot cible (rebaptisée Hf), toutes les syllabes suivantes se désaccentuent pour former un plateau, comme l'illustre l'exemple (11) :

- (11) Représentation schématique des paliers intonatifs pour les phrases où il y a un mot mis en relief :

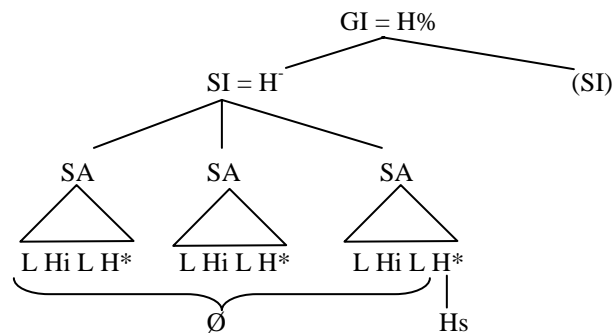


(Adapté de Jun et Fougeron (2000:231))

Ce schéma démontre qu'une syllabe accentuée porteuse de la marque *relief* (Hf) déclenche la désaccentuation de toutes les syllabes suivantes. Le plateau ainsi formé prendra alors le ton associé au palier suivant, le SI; dans le cas de l'interrogation, le plateau qui est créé est haut ou mi-haut (Jun & Fougeron 2000:226).

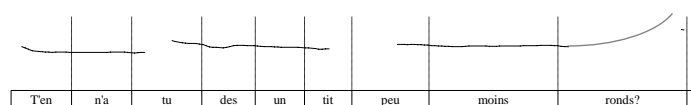
Puisque la question sarcastique comporte également un plateau haut ou mi-haut, on pourrait envisager un type d'analyse similaire dans le cadre duquel tous les tons fréquentiels des syllabes précédant le dernier H* du dernier SA (rebaptisé Hs, le ton fréquentiel du sarcasme) se désaccentueraient pour prendre le ton associé au SI. Voici en (12) la représentation schématique révisée des paliers intonatifs pour les phrases où la dernière syllabe est encodée pour le sarcasme :

- (12) Représentation schématique des paliers intonatifs pour les phrases où il y a une syllabe encodée pour le sarcasme :



L'adaptation du modèle de Jun et Fougeron à l'étude de la question sarcastique semble à prime abord offrir une analyse convenable, mais elle n'est toutefois pas sans faille. Tout d'abord, le modèle ne permet pas de tempérer la montée finale à la frontière du GI (qui n'est jamais apique), ou encore la descente, lorsqu'il y en a une (qui est toujours très courte). La représentation HsHH% générée par le modèle pourrait tout aussi bien s'appliquer aux courbes intonatives suivantes, sans distinction :

(13) a) Représentation de surface : HsHH%



(Modifié de Pérusse (1992:piste 2))

b) Représentation de surface : HsHL%



(Modifié de Pérusse (1992:piste 2))

Il faudrait donc trouver dans la grammaire un moyen de nuancer les montées et les chutes pour spécifier que les tons de frontière de GI sont moins prononcés lorsque la question est sarcastique. Une solution possible serait d'indiquer que lorsque le ton fréquentiel H* est un ton Hs, la réalisation de H% est quelque peu tronquée. La question n'a pas été formellement examinée et le débat est ouvert à savoir si cette solution est viable ou si un autre mécanisme devrait être utilisé.

Deuxièmement, l'adaptation qui a été faite du modèle de Jun et Fougeron pose un problème d'ordre plus fondamental. En effet, le ton fréquentiel Hf n'est pas défini dans la grammaire intonative comme tel; Jun et Fougeron ne le mentionnent pas explicitement, mais il est présumé qu'un accent de mise en relief comporte une forte composante d'amplitude (et peut-être aussi de durée) en plus de l'accent fréquentiel. De telles caractéristiques n'ont pas encore été systématiquement étudiées en ce qui concerne le ton fréquentiel du sarcasme (Hs), qui a été créé pour la démonstration.

Malgré tout, les auteures signalent l'utilité des multiples plateaux représentationnels pour l'analyse des contours intonatifs stylisés et elles donnent en exemple celui de la modalité vocative. Cet état des faits appuie l'analyse présentée ici, à savoir que la question sarcastique pourrait engendrer une modalité *sarcastive*.

5. Une nouvelle modalité : le *sarcastif*?

5.1 La modalité

On appelle *modalité* une catégorie sémantique qui permet de superposer un deuxième niveau de signification à une proposition dans un énoncé sémantique neutre (Bybee et Fleishman 1995). Les modalités les plus communes ont le pouvoir de manier une phrase afin de la rendre énonciative, interrogative, impérative, etc. Elles se manifestent différemment dans chaque langue à l'aide de morphèmes, d'arrangements syntaxiques et de l'intonation, ou encore d'une association des trois (Bybee et Fleishman 1995). En français, par exemple, la manifestation de l'interrogation est morphémique (avec l'emploi des pronoms interrogatifs qui, que, combien, etc.), syntaxique (par l'inversion du verbe et du sujet) ou encore intonative (avec une montée de l'intonation en fin d'énoncé).

5.2 Modalité, métamessage et sarcasme

Le rôle de la modalité est donc d'exprimer une variété d'actes illocutoires, ce qui revient à dire qu'elle permet au locuteur d'opérationnaliser grammaticalement un certain « niveau de responsabilisation » envers un énoncé (Saeed 1997) ou d'exprimer son attitude face à ce qu'il énonce (Palmer 1986 cité dans Haiman 1995:329). La modalité permet donc au locuteur de s'exprimer plus ou moins sincèrement et en tant que telle, elle paraît à prime abord parfaite pour exprimer les métamessages, c'est-à-dire l'enveloppe du message linguistique.

Haiman conçoit l'existence d'une classe de modalités « sous-canoniques » (1995:229) qui, contrairement aux modalités plus conventionnelles, ne relèvent ni du déontique, ni de l'épistémique, mais bien du *de dicto*, c'est-à-dire du métalinguistique. L'un des membres de cette famille de modalités véhiculerait une attitude de rejet. Au sein de cette modalité figure le *sarcastif*, une modalité à laquelle on a ajouté une composante de ridicule. Selon Haiman: « One might (...) call the *sarcastive* that modality (...) which expresses the speaker's belief that the content of the ostensible message is not only false, but ridiculous » (p. 330, italiques de Haiman).

Le métamessage associé au sarcasme semble donc à prime abord très clair : « Je rejette le contenu sémantique de mon message parce qu'il est ridicule ». Cependant, des complications surgissent lorsqu'il est question du métamessage sarcastique en relation avec la modalité au sens le plus strict du terme : il ne semble pas y avoir de façon linguistique immédiate pour modaliser grammaticalement le phénomène du sarcasme. À part les expressions toutes faites, Haiman (1995:330) avoue ne pas avoir trouvé parmi les langues qu'il a étudiées l'existence d'une manifestation grammaticale stable qui établirait sans équivoque la modalité sarcastive. Dans les lignes qui suivent, il sera proposé qu'il existe en français québécois un tel mécanisme.

5.3 De l'intonation à la modalisation

Deux arguments permettent d'explorer la modalisation du sarcasme : celui de la superposition et celui de l'attitude.

5.3.1 Intonation et superposition

Dans le but de désambiguïser un énoncé sarcastique, l'interlocuteur possède essentiellement trois recours : utiliser le contexte (élément extralinguistique), utiliser l'intonation, dont le niveau d'abstractivité est encore largement ignoré (et qui demeure aux yeux de plusieurs un élément paralinguistique) ou encore une combinaison des deux (Bryant et Fox Tree 2002; Eaton, 1998). Il va sans dire que le contexte ne peut être modalisé. Conséquemment, de toutes les catégories linguistiques susceptibles de modaliser le sarcasme, seule l'intonation est un candidat viable.

On se souviendra que Bybee et Fleishman (1995) ont décrit la modalité en termes de superposition d'un second niveau de signification à un énoncé neutre. Or, le comportement de la question sarcastique se conforme à ce critère, puisqu'un deuxième niveau de signification est ajouté en substituant à l'intonation habituelle de la phrase interrogative une intonation qui porte sa propre signification, celle de « je rejette les mots que dis parce que ma question est ridicule ». En outre, Fónagy et al. (1983:182) et Haiman (1998:33) soulignent que la signification d'un message suggéré par l'intonation, lorsqu'elle est en conflit avec le contexte lexico-syntaxique (comme c'est le cas pour la plupart des formes de sarcasme), l'emporte sur ce dernier. Autrement dit, lorsque l'implicatum ne correspond pas au dictum, c'est l'intonation qui prescrira la signification de l'énoncé.

Conséquemment, il est possible de proposer que le contour intonatif de la question sarcastique, puisqu'il impose son sens à l'énoncé, témoigne de sa modalisation.

5.3.2 Intonation et attitude

La modalité permet au locuteur d'exprimer son attitude face à ce qu'il énonce (Palmer 1986 cité dans Haiman 1995:329). Or, le sarcasme est une question de volonté attitudinale : un énoncé sarcastique n'est pas émis par accident, il y a volition de la part du locuteur d'exprimer plus que ce que le contenu lexico-sémantique lui permet de faire. Le métamessage attitudinal du sarcasme, défini par sa nature, constitue donc un deuxième élément qui tend à confirmer son statut de modalité.

6. Conclusion

La présente étude a exploré la grammaticalisation partielle du sarcasme en français québécois.

La différence repérée entre l'intonation de la question sarcastique et celle de l'interrogation réelle semble justifier l'ouverture du débat sur l'existence éventuelle d'une modalité sarcastive, d'autant plus que le contour intonatif de la question sarcastique répond aux deux critères principaux de modalisation en grammaire, la superposition et l'attitude (au sens où l'entend Palmer 1986).

Par ailleurs, une analyse phonologique du contour intonatif de la question sarcastique a servi à faire valoir que celle-ci ne se résume pas à un ensemble de traits émotifs ou paralinguistiques, mais qu'elle appartient bel et bien au domaine de la linguistique. Ce constat a des répercussions sur les théories psycholinguistiques des processus de désambiguïstation des énoncés figuratifs, où

il semble désormais difficile de faire abstraction de l'intonation en tant qu'indice de désambiguïsation du sarcasme comme le font Gibbs et O'Brien (1991) et Kreuz et Roberts (1995). En effet, si l'ironie, hyperbolique et antithétique, se contente d'indices situationnels ou circonstanciels, le sarcasme, lui, se caractérise par son intonation parfois lexicale, comme c'est le cas des clichés mélodiques, parfois grammaticale, comme l'a démontré cette étude de la question sarcastique.

Références

- Attardo, Salvatore. 2000. Irony as relevant appropriateness. *Journal of Pragmatics* 32:793-826.
- Attardo, Salvatore. 2001. Humor and irony in interaction: From more adoption to failure of detection. In *Say not to say: New perspectives on miscommunication*, sous la dir. de Luigi Anolli, Rita Cicero, et Giuseppe Riva, 166-185. Amsterdam : IOS Press.
- Boersma, Paul, et David Weenink. 1992-2006. *Praat: Doing phonetics by computer*. Dernière version: 4.4.20. [programme d'ordinateur]. Dernière mise-à-jour: 3 mai 2006. <http://www.praat.org/>.
- Bryan, Greg A., et Jean E. Fox Tree. 2002. Recognizing verbal irony in spontaneous speech. *Metaphor and Symbol* 17(2):99-117.
- Bybee, Joan, et Suzanne Fleishman. 1995. Modality in grammar and discourse: An introductory essay. In *Modality in grammar and discourse*, sous la dir. de Joan Bybee et Suzanne Fleishman, 1-14. Amsterdam : John Benjamins.
- Cutler, Anne. 1974. On saying what you mean without meaning what you say. In *Papers from the tenth regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, 117-127. Department of Linguistics, University of Chicago.
- De Groot, André, Joan Kaplan, Elizabeth Rosenblatt, Shelly Dews, et Ellen Winner. 1995. Understanding versus discriminating nonliteral utterances: Evidence from dissociation. *Metaphor and Symbolic Activity* 10(4):255-273.
- Demorest, Amy, Christine Meyer, Erin Phelps, Howard Gardner, et Ellen Winner. 1984. Words speak louder than actions: Understanding deliberately false remarks. *Child Development* 55:1527-1534.
- Di Cristo, Albert. 1998. Intonation in French. In *Intonation systems : A survey of twenty languages*, sous la dir. de Daniel Hirst et Albert Di Cristo, 195-218. Cambridge: Cambridge University Press.
- Eton, Ruth. 1988. Children and sarcasm : A psycholinguistic study. *Journal of Literary Semantics* 17(2):122-148.
- Fónagy, Ivan, Eva Bérard, et Judith Fónagy. 1983. Les clichés mélodiques du français parisien. *Folia Linguistica* 17:153-185.
- Gibbs, Raymond, et Jennifer O'Brien. 1991. Psychological aspects of irony. *Journal of Pragmatics* 16:523-530.
- Haiman, John. 1995. Moods and metessages: Alienation as mood. In *Modality in grammar and discourse*, sous la dir. de Joan Bybee et Suzanne Fleishman, 329-346. Amsterdam : John Benjamins.
- Haiman, John. 1998. *Talk is cheap : Sarcasm, alienation, and the evolution of language*. New York : Oxford University Press.
- Hirst, Daniel, et Albert Di Cristo. 1984. French intonation: A parametric approach. *Die Neueren Sprachen* 83(5):554-569.
- Jun, Sun-Ah, et Cécile Fougeron. 2000. A phonological model of French intonation. In *Intonation*, sous la dir. de Antonis Botinis, 209-242. Dordrecht : Kluwer.

- Kreuz, Roger, et Sam Glucksberg. 1989. How to be sarcastic: The echoic reminder theory of verbal irony. *Journal of Experimental Psychology: General* 118(4):374-386.
- Ladd, D. Robert. 1978. Stylized intonation. *Language* 54(3):517-540.
- Ladd, D. Robert. 1996. *Intonational phonology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lee, Christopher, et Albert Katz. 1998. Ridicule and reminding in sarcasm and irony. *Metaphor and Symbol* 18:1-15.
- Liberman, Mark. 1975. The intonational system of English. Thèse de doctorat, MIT.
- Palmer, Frank R. 1986. *Mood and modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pérusse, François. 1991. *L'album du peuple*, Tome 1. Montréal : Zéro Musique.
- Pérusse, François. 1992. *L'album du peuple*, Tome 2. Montréal : Zéro Musique.
- Pérusse, François. 1994. *L'album du peuple*, Tome 3. Montréal : Zéro Musique.
- Pérusse, François. 1995. *L'album du peuple*, Tome 4. Montréal : Zéro Musique.
- Pérusse, François. 1996. *L'album du peuple*, Tome 5. Montréal : Zéro Musique.
- Pérusse, François. 2002. *L'album pirate*. Montréal : Zéro Musique.
- Pérusse, François. 2003. *L'album du peuple*, Tome 6. Montréal : Zéro Musique.
- Post, Brechtje. 2002. French tonal structures. In *Proceedings from the Speech Prosody 2002 Conference*, sous la dir. de Bernard Bel et Isabelle Marlien, 583-586. Aix-en-Provence: Laboratoire Parole et Langage.
- Saaed, John I. 1997. *Semantics*. Cambridge, MA : Blackwell.
- Séguin, Marie-Claude. 2004. A typically sarcastic tone of voice? Yeah, right! Ms., Université d'Ottawa.
- Séguin, Marie-Claude. 2005. La grammaticalisation de la question sarcastique en français laurentien : un cas de modalisation par l'intonation. Ms., Université d'Ottawa.